



-Direction de la culture et du tourisme-

DECISION DU PRESIDENT N°dP.2022.061

Demande de subventions au Département des Yvelines et à la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique pour les festival ElectroChic #7

LE PRÉSIDENT,

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L. 5216-5 ;
- Vu la délibération n°D.2022.02.04 du Conseil communautaire du 15 février 2022, portant délégations de compétences au Président et au Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026 ;
- Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- Vu le budget en cours.

Contexte

A la fin des années 90, le domaine des musiques électroniques, alors en plein essor, a été marqué par l'émergence d'un courant qualifié par la critique musicale de « French touch ». Mêlant les sons de l'électro avec la recherche mélodique de la pop, cette « French touch » a été qualifiée par certains de « Versailles touch » en raison de l'importance en son sein d'artistes et de groupes nés à Versailles, à commencer par l'un des plus marquants : Air.

Près de 20 ans après (l'album « Moon Safari » de Air sort en 1998 !), le territoire de Versailles continue à être le berceau d'une « French Touch » qui s'exprime aussi bien à travers des artistes confirmés comme Alex Gopher, Etienne de Crécy ou le groupe Phénix, mais aussi via des talents en voie d'affirmation comme Saint Michel, Encore ! ou Housse de Racket.

Riches de cet héritage et de cette créativité, les lieux de création et de diffusion de sept villes de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et d'une ville partenaire, se sont associés pour créer ElectroChic, festival multi-sites dédié à la musique électronique. La 7^e édition aura lieu du 9 au 18 mars 2023.

Le jeudi 9 mars, Ponaroïd, grand gagnant du tremplin ElectroChic 2022 devrait ouvrir le festival à la MJC de la Vallée à Chaville.

Le vendredi 10 mars, la MJC poursuivra la programmation avec des artistes du label NOWADAYS. Une soirée sera également organisée pour la 2^e année à La Fabrik à Bois d'Arcy, une scène musicale récente inaugurée en 2021 (artiste en cours de sélection).

Le lendemain, Versailles Palais des Congrès, nouveau partenaire d'ElectroChic avec la Ville de Versailles, accueillera sur scène MB 14, révélé par la 5^e saison de l'émission française *The Voice* et par son rôle principal dans le film *Ténor*, pour une prestation de beatbox. En seconde partie, I am Sparrow, prix du public du tremplin ElectroChic 2021 sera programmé.

L'ampli, espace dédié à la jeunesse à Fontenay-le-Fleury, recevra en concert les artistes Kronos et

Vaaro pour une ambiance DeepHouse, TechHouse.

Le Case ô Arts de Saint-Cyr-L'Ecole accueillera également sa 7^e soirée ElectroChic (artiste en cours de sélection).

Le jeudi 16 mars, la ville de Jouy-en-Josas ouvrira la deuxième semaine de festivités à la salle du Vieux Marché et donnera carte blanche aux associations SoundMotion et TBA pour une soirée essentiellement dédiée à la musique techno. Pour enrichir le plateau artistique, les collectifs et Versailles Grand Parc co-programment un jeune artiste professionnel.

Le lendemain, le Théâtre de Bailly organisera une soirée tournée vers le DJing avec un artiste professionnel invité et une prestation de jeunes ayant participé à un atelier de création musicale en amont.

La première participation de la ville du Chesnay-Rocquencourt est également à l'étude.

Pour clore le festival, L'Onde - Théâtre Centre d'art de Vélizy-Villacoublay, rythmera la nuit du 18 mars avec des artistes marquant l'actualité de la scène électronique internationale issus du label international WART ainsi que son traditionnel tremplin dédié aux jeunes talents.

Versailles Grand Parc, Communauté d'agglomération fédératrice du festival, en accompagne la coordination et participe au financement de la communication et des cachets artistiques.

Le Département des Yvelines a soutenu l'édition 2022 à hauteur de 15.000 € dans le cadre de son dispositif « Aide aux manifestations culturelles attractives ». Une nouvelle demande de subvention est adressée pour le même montant cette année.

De même, la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM) avait contribué aux éditions 2018 et 2020. Une demande de 5.000 € est formulée cette année dans le cadre du dispositif « Aide aux festivals de musiques actuelles ».

L'examen de ces subventions est subordonné à une décision du Président et à une inscription au budget de la collectivité.

Le Président décide :

- 1) De solliciter des subventions de fonctionnement auprès du Département des Yvelines et de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM) pour le festival ElectroChic #7 au titre de l'année 2023 ;
- 2) d'autoriser son représentant à signer les conventions et tout document s'y rapportant ;
